

de 3 à 13 ans

guide
vacances
été
2017



En route pour les vacances

Se distraire, se cultiver, découvrir de nouveaux horizons... Les vacances sont des temps essentiels à l'épanouissement des enfants. C'est pour cette raison que l'équipe municipale a toujours été guidée par une volonté forte de proposer chaque année des activités variées et accessibles à tous, à destination des 3-13 ans.

Ce guide recense toutes les animations proposées afin de choisir avec vos enfants leur programme estival. Avec une nouveauté cette année, la mise en place de mini-séjours. Une nouvelle formule qui donne l'opportunité aux plus jeunes de vivre une première expérience hors du cadre familial sur un temps court. Encadrés par des animateurs titulaires de la ville, les enfants prendront la direction des sites verdoyants de Laffrey et de la station de l'Alpe du Grand-Serre. Plus proches, les trois accueils de loisirs, le Murier, Paul Langevin et Romain Rolland, invitent les jeunes Martinérois à la découverte d'activités sportives, culturelles à la fois ludiques et pédagogiques... afin qu'ils se détendent et fassent le plein de connaissances, d'émotions et de souvenirs durant l'été.

Je leur souhaite à toutes et tous de très belles vacances !

David Queiros,
maire



Sommaire

Accueils de loisirs..... 4

| | |
|---|---|
| Les formules..... | 5 |
| Accueil de loisirs Paul Langevin (3-12 ans)..... | 5 |
| Accueil de loisirs Romain Rolland (3-12 ans)..... | 5 |
| Accueil de loisirs du Murier (3-14 ans)..... | 6 |
| Un été à thèmes..... | 6 |

Mini-séjours..... 7

| | |
|------------------------------|----|
| Coup d'œil sur l'été..... | 8 |
| Les lieux d'accueil..... | 9 |
| Modalités d'inscription..... | 11 |

Guc vacances..... 13

| | |
|-----------------------------|----|
| Mini-Guc (4-6 ans)..... | 14 |
| Guc jeunes (7-12 ans)..... | 14 |
| Guc ados (13-14 ans)..... | 15 |
| Inscriptions et tarifs..... | 15 |

Conditions d'admission..... 17

Bulletins d'inscriptions..... 18



Accueils de LOISIRS

ACCUEIL DE LOISIRS DU MURIER

de 3 ans révolus à 14 ans non révolus

ACCUEIL DE LOISIRS PAUL LANGEVIN

de 3 ans révolus à 12 ans non révolus

ACCUEIL DE LOISIRS

ROMAIN ROLLAND

de 3 ans révolus à 12 ans non révolus. Fermé en août

INSCRIPTIONS À PARTIR

DU LUNDI 12 JUIN

LES CENTRES FONCTIONNERONT DU LUNDI 10 JUILLET AU JEUDI 31 AOÛT.

Pour les enfants bénéficiant des accueils de loisirs depuis le mois de septembre 2016, possibilité de faire l'inscription par mail ou par téléphone.

Service accueil vie scolaire et loisirs (AVSL)

44 avenue Benoît Frachon

Tél. 04 76 60 74 42

Ouvert tous les jours de 8 h 30 à 12 h 30

et 13 h 30 à 17 h, sauf jeudi après-midi.

Les formules

Les accueils de loisirs urbains et du Murier sont ouverts à tous les enfants. Pour les enfants porteurs de handicap, une rencontre préalable à toute inscription, avec les parents, est indispensable afin d'organiser le séjour dans de bonnes conditions.

Les centres d'accueils de loisirs du Murier et urbains ont pour objectif d'offrir des journées de vacances et de loisirs collectifs dans un cadre soit champêtre, soit urbain, avec toutes les offres d'activités possibles sur les sites et les équipements de la ville et/ou de l'agglomération. Chaque enfant est accueilli dans un groupe et dans un espace adapté à son âge. Sa journée respecte son rythme de vie (sieste, temps calmes et activités).

Les programmes par accueil, par séjour et par tranche d'âge seront consultables sur l'espace famille (www.saintmartindheres.fr) et disponibles auprès des directeurs périscolaires et leurs adjoints.

Six semaines maximum autorisées sur l'été, tous accueils de loisirs confondus.

Accueil de loisirs Paul Langevin

(école maternelle Paul Langevin)

Accueil de loisirs Romain Rolland

(école élémentaire Romain Rolland
entrée dans le parc public)

> Accueil sur 4 demi-journées par semaine minimum, consécutives ou pas

- matin avec déjeuner
- après-midi sans déjeuner
- journée complète avec déjeuner

Les sites

Les accueils s'installent dans les locaux scolaires et disposent de leurs salles d'activités.

Ils bénéficient aussi des infrastructures municipales : gymnases, stades, piscine, espaces de la médiathèque, Mon Ciné ainsi que des structures de l'agglomération, musées, Bois français, via ferrata à la Bastille, ainsi que des lieux et espaces touristiques.

Les modes de transports doux sont privilégiés (marche à pied, vélo, tram, bus).

Les horaires

Les accueils fonctionnent du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 18 h, sauf les jours fériés.

Sauf exception, il n'y a pas de transport organisé par la ville.

Journée type

De 8 h 30 à 9 h 30

Accueil échelonné des enfants suivi des activités proposées par l'équipe d'animation et choisies par les enfants.

11 h 45

Repas sur site : les enfants sont incités à goûter à tous les aliments.

13 h 15 et 13 h 45

Arrivée et départ des enfants (si l'enfant est inscrit à la demi-journée).

14 h

Reprise des activités.

16 h

Goûter.

De 17 h à 18 h

Départ échelonné des enfants.



Accueil de loisirs du Murier

> Accueil à la journée, minimum 4 jours par semaine.

Le site

Une pinède, une prairie, une colline boisée, des terrains de jeux aménagés. Cet espace est le lieu idéal pour jouer, courir, se cacher, grimper...

Horaires et transports

Départ le matin à partir de 8 h 30 des différents arrêts, le soir le car part du Murier à 17 h 30. Les parents qui souhaitent emmener leur enfant plus tard le matin (jusqu'à 9 h 30) ou de venir le chercher plus tôt (avant 17 h) doivent se présenter au chalet de la direction de l'accueil de loisirs.

Un document sera à signer pour le soir.

Journée type

9 h

Accueil pour chaque groupe d'âge dans sa salle suivi des activités variées proposées par l'équipe d'animation et choisies par les enfants.

12 h

Déjeuner. Les enfants sont incités à goûter à tous les aliments.

Pour les 3/4 ans, déjeuner pris à 11 h 30 et suivi d'une sieste avec levé échelonné afin de respecter leur rythme.

Pour les 5 ans, sieste en fonction des besoins de l'enfant.

Pour les 6/13 ans, temps calme.

De 14 h à 17 h

Reprise des activités.

16 h

Goûter.

17 h 30

Départ du Murier.

Arrêts de bus

> **Paul Langevin** : école élémentaire Paul Langevin - 27 rue Gueymard - dépose scolaire

> **Édouard Vaillant** : devant le collège - dépose scolaire

> **Paul Bert** : rue George Sand - dépose scolaire

> **Barbusse** : école Henri Barbusse - dépose scolaire

Un animateur est présent à chaque arrêt. Pour des raisons de sécurité, l'arrêt de bus est le même le matin et le soir.

Les thèmes de l'été

Juillet

Les quatre éléments :
l'eau, la terre, le feu, l'air

Août

L'été en chansons



Juillet

- Les saltimbanques en herbe
- Graff, l'art des rues



Juillet

Les mers, les océans
et les montagnes

Août

En bateau autour du monde

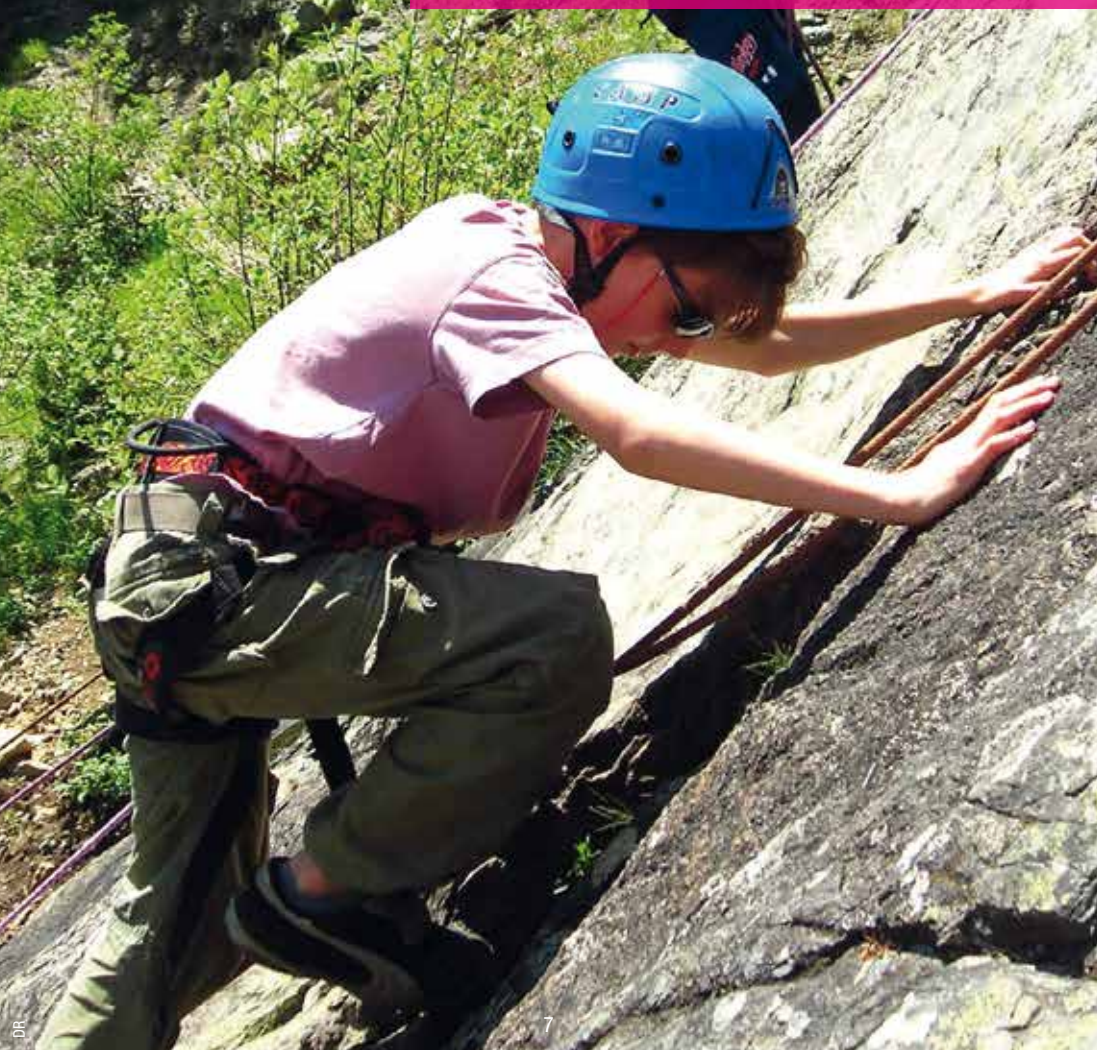


Sous réserve de modifications.
Les programmes complets seront disponibles à partir du 12 juin au service accueil vie scolaire et loisirs et sur les sites périscolaires.

Mini SÉJOURS

SÉJOURS ENFANTS

de 4 ans révolus à 14 ans non révolus



Coup d'œil sur l'été

Pour les 4/6 ans, 6/10 ans et 10/13 ans.

Dates et lieux des séjours par tranches d'âge

| | Périodes | Lieux | Thème |
|--|-------------------------|---------------------|--|
| ENFANTS NÉS DU 14/07/2006 AU 09/07/2013 | | | |
| 4/6 ANS | du 10 au 13 juillet | Laffrey | Découverte du lac, baignade, ferme pédagogique, bergerie, jardin, cuisine. |
| 6/10 ANS | du 10 au 13 juillet | Laffrey | |
| ENFANTS NÉS DU 22/07/2003 AU 16/07/2011 | | | |
| 6/10 ANS | du 17 au 21 juillet | Alpe du Grand Serre | Découverte de la montagne, escalade, orientation, baignade. Via ferrata et bivouac à la cabane du Louvet pour les 10/13 ans. |
| 10/13 ANS | du 17 au 21 juillet | Alpe du Grand Serre | |
| ENFANTS NÉS DU 29/07/2003 AU 23/07/2011 | | | |
| 6/10 ANS | du 24 au 28 juillet | Laffrey | Les marins du lac : sports nautiques, kayak, baignade, voile. Paddle pour les 10/13 ans. |
| 10/13 ANS | Du 24 au 28 juillet | Laffrey | |
| ENFANTS NÉS DU 05/08/2003 AU 30/07/2011 | | | |
| 6/10 ANS | Du 31 juillet au 4 août | Alpe du Grand Serre | Top pêche : balades, baignade, cuisine. Bivouac à la cabane du Louvet pour les 10/13 ans. |
| 10/13 ANS | | | |

30 places disponibles par séjour

Sports et nature

Histoire et culture

Les séjours sont organisés par la ville de Saint-Martin-d'Hères en partenariat avec l'association Plein Temps Vacances & Loisirs.



► Le Centre le Relais de Chantelouve est situé à Laffrey, en moyenne montagne.

Dans un immense parc, le bâtiment est composé de chambres de 4 à 6 lits, de salles d'activités et de terrasses.



DR



DR

► Situé dans un hameau paisible au cœur de la station de l'Alpe du Grand Serre, le Relais de l'Oisans offre l'agrément et la richesse d'un site de montagne en toutes saisons.

Le bâtiment dispose de nombreuses salles d'activités.

Cette formule “courts séjours” permet de vivre une première expérience hors du cadre familial, avec un encadrement de proximité assuré par des animateurs titulaires de la ville, connus des enfants.

Les familles doivent impérativement être présentes lors du retour de leur enfant. En cas d'absence, la ville de Saint-Martin-d'Hères se verrait dans l'obligation d'alerter le service de la protection de l'enfance afin que celui-ci prenne les mesures nécessaires à la prise en charge de l'enfant.

Le service animation enfance peut être amené à utiliser des clichés de vos enfants afin d'illustrer les séjours sur différents supports de communication.

Lors des séjours, certaines activités peuvent nécessiter des documents particuliers : attestation de nage pour la pratique de la voile, autorisation parentale spécifique à la pratique d'activités...

Une réunion d'information sera organisée avant les séjours, au mois de juin, en présence des animateurs et directeurs pour présenter les sites et les activités.



Modalités d'inscription

Quand et comment s'inscrire ?

- Renvoyer la fiche de pré-inscription jointe en annexe **jusqu'au 10 mai inclus** par correspondance uniquement, cachet de la poste obligatoire.
- Les fiches de pré-inscriptions non transmises par la poste ne seront pas prises en compte.
- Bien vérifier que votre (vos) choix correspond(ent) à la date de naissance et à la tranche d'âge de votre enfant.

Adressez votre courrier à :
Service AVSL, Mini-séjours
44 avenue Benoît Frachon
38400 Saint-Martin-d'Hères

Comment confirmer une réservation ?

La pré-inscription se transformera en inscription à partir du 19 mai.

Un courrier de confirmation vous sera adressé par le service accueil vie scolaire et loisirs (AVSL).
Aucune réponse ne sera donnée par téléphone.

> Si le séjour demandé est complet, la mise sur liste d'attente se fera automatiquement.
Les places seront attribuées par tirage au sort.

Annulation possible jusqu'au 7 juin.

En fonction des places disponibles, un 2^e séjour peut aussi être attribué.

> Se renseigner à partir du 12 juin auprès du service AVSL - Tél. 04 76 60 74 42.

Tarifs

Selon les ressources.

Exemple pour un enfant à charge : tarif minimum pour 5 jours : 23,76 €

Tarif maximum pour 5 jours : 142,22 €

Formule de calcul : $\text{revenu mensuel} \times \text{taux d'effort AL} \times 1,5 \times \text{nombre de jours}$

Taux d'effort AL : 1 enfant : 0,499 - 2 enfants : 0,465 - 3 enfants : 0,424.

Conditions et frais d'annulation

> **Jusqu'au 7 juin**

Annulation pour convenance personnelle : aucun frais facturé.

> **Après le 7 juin**

- Annulation ou absence le jour du départ : sur présentation d'un certificat médical, 25 % du coût du séjour sera facturé.
- Absent au départ ou retour anticipé sans justificatif : la totalité du séjour sera facturée.

Frais médicaux remboursables

Les frais médicaux (médecin, dentiste, pharmacie, laboratoire, hospitalisation) avancés par le centre seront à régler par la famille en fin de séjour.

Assurance

Tous les séjours sont assurés en responsabilité civile. Chaque famille doit elle-même souscrire une assurance individuelle accident.

La ville décline toute responsabilité en cas de vol (vêtements, téléphone portable, tablette numérique et autres objets de valeur).





Guc vacances

LE MINI GUC

de 4 ans révolus à 6 ans

LE GUC JEUNES

de 7 ans révolus à 12 ans non révolus

LE GUC ADOS

de 13 ans révolus à 14 ans non révolus

FONCTIONNEMENT

DU 10 JUILLET AU 1^{ER} SEPTEMBRE INCLUS

Durée maximale de 2 semaines par enfant.

Ouvert chaque jour de 8 h à 8 h 30 et de 17 h 30 à 18 h.
Tél. 04 76 82 44 36 ou 04 76 82 44 37.

Tenue sportive obligatoire, prévoir un change (douche) et des vêtements marqués. Les objets de valeur sont déconseillés.
Le Guc vacances se réserve le droit de modifier les lieux d'activités, les activités ou le programme.

Mini-Guc (4-6 ans)

Lieu d'accueil

Maison du Guc, 388 rue de la Passerelle, Saint-Martin-d'Hères (à côté de la piscine universitaire).

Le matin et l'après-midi, alternance des activités suivantes :

• Activités de découverte et d'initiation pré-sportives, favorisant le développement psychomoteur :

- > sports collectifs (basket, jeux de crosses, kinball, handball, football, base ball...),
- > sports de raquettes (tennis, badminton),
- > sports de duels (jeux d'opposition, mini-escrime...),
- > sports de pleine nature (vélo, trottinette, grimpe, jeux d'orientation...),
- > activités physiques d'expressions (danse, gymnastique, trampoline, acrosport, musico-motricité), poney, piscine...

• Activités socio-éducatives favorisant la créativité de l'enfant et la découverte d'activités manuelles :

- > loisirs créatifs, bibliothèque, jeux d'expressions, jeux de société, jeux musicaux, contes...

Un grand jeu est proposé le mercredi après-midi et un spectacle est préparé par les enfants pour les familles le vendredi en fin d'après-midi.

Les activités sont adaptées au rythme de vie et aux besoins de chaque enfant. Le goûter, composé d'un jus de fruit, de biscuits et de fruits à volonté est compris dans l'inscription.

Déroulement d'une journée au Mini-Guc

De 8 h à 8 h 45

Accueil des enfants.

De 8 h 45 à 11 h 15

Activités sportives et socio-éducatives en alternance.

De 11 h 15 à 14 h

Repas équilibré pris avec l'équipe d'encadrement puis temps calme ou sieste pour les plus jeunes.

De 14 h à 17 h 30

Activités sportives et socio-éducatives en alternance.

De 17 h 30 à 18 h

Départ des enfants.

Guc jeunes (7-12 ans)

Lieux d'accueil

Halles Belledonne Chartreuse (UFR-APS, 1741 rue de la piscine, Gières).

Activités sportives en alternance avec les activités socio-éducatives :

• Initiation à une activité sportive à choisir parmi :

- > athlétisme, badminton, danse, escalade, escrime, gym, trampoline, handball, piscine, rugby, tennis, football (certificat médical obligatoire : escrime, escalade).

• Suivant le choix de l'enfant :

- > jeux de société, bibliothèque, ping-pong, terrain d'aventures, poney, activités manuelles, peinture, journal et théâtre.

Déroulement d'une journée

De 8 h à 8 h 30

Accueil des enfants.

De 8 h 30 à 11 h 30

Activités sportives et socio-éducatives en alternance.

De 11 h 30 à 13 h 30

Repas pris avec l'équipe d'encadrement, temps calme.

De 13 h 30 à 17 h 30

Activités sportives en option et socio-éducatives en alternance et douche.

De 17 h 30 à 18 h

Départ des enfants.

Guc ados (13-14 ans)

Lieux d'accueil

Halles Belledonne Chartreuse (UFR-APS, 1741 rue de la piscine, Gières).

Multisports

En découvrant des activités sportives variées, l'adolescent pourra développer ses capacités d'adaptation à de nouvelles situations et évoluer vers une plus grande confiance en soi et une meilleure connaissance de ses limites.

Activités sportives

L'adolescent choisit une option sportive qu'il pratiquera tous les matins. Les après-midis sont consacrés à la découverte d'autres activités sportives. **Afin de pratiquer et de faire découvrir un maximum de disciplines choisies par les adolescents, un planning est fixé en début de semaine.**

Exemples d'activités proposées :

- > jeux aquatiques, water-polo, hand-ball, volley-ball, basket-ball, football, stress hockey, rugby, tchouk-ball, tennis, badminton, tennis de table, course d'orientation, ultimate, jeux d'opposition, base-ball, flag, biathlon laser, jeux sportifs...
- > Les animations varient tous les jours, les adolescents pourront choisir 2 à 3 activités par journée.

Le Guc se réserve le droit de modifier les lieux, les activités ou le programme.

Déroulement d'une journée

De 8 h à 8 h 45

Accueil des ados.

De 8 h 45 à 11 h 30

Activités sportives.

De 11 h 30 à 13 h 45

Repas - temps calme.

De 14 h à 17 h 30

Activités sportives et douche.

De 17 h 30 à 18 h

Départ des ados.

2 étapes pour s'inscrire

1 Par Internet du 16 mai à 9 h au 18 mai à 17 h.

> Consulter le site du Guc :

<http://vacances.Guc.asso.fr/>

- > Cliquer sur l'espace inscription Guc Jeunes vacances,
- > taper le mot de passe **SMH**,
- > puis suivre la procédure.

Attention ! Aller jusqu'à la dernière page pour la confirmation de la réservation et la référence du dossier qui doit accompagner le paiement. Lorsque les séjours sont complets, téléphoner au Guc Vacances pour une inscription en liste d'attente (jusqu'au 14 juin dernier délai).

Si votre enfant est inscrit à une activité municipale, péri ou extrascolaire 2016/2017 (restauration, accueil de loisirs, garderie) vous recevrez à partir du 1^{er} juin un justificatif "tarif martinérois Guc" vous indiquant le montant de votre participation financière (après vérification des listes transmises par le Guc).

Si non, vous devez prendre contact avec le service accueil vie scolaire et loisirs au 04 76 60 74 42 qui vous fixera un rendez-vous afin d'établir ce document.

> **Vous devez vous munir** : d'un justificatif d'adresse, de la notification de la Caf ou de l'avis d'imposition 2016 sur les revenus 2015.

Attention ! Ce coût ne tient pas compte de la déduction éventuelle de votre comité d'entreprise ainsi que de l'adhésion annuelle au Guc obligatoire (6 € par enfant).

2 À réception du justificatif “tarif martinérois Guc”, renvoyer avant le 14 juin les documents suivants :

- > le règlement à l'ordre du Guc jeunes vacances,
- > le justificatif du “tarif martinérois Guc”,
- > la fiche sanitaire de liaison complétée et signée (à télécharger sur le site Internet du Guc),
- > la photocopie de votre numéro d'allocataire et votre quotient familial 2017
- > la prise en charge de votre comité d'entreprise,
- > une enveloppe format 22 x 11 à vos noms et adresse affranchie à 0,80 €,
- > le certificat médical demandé (escrime, escalade pour les 7-12 ans).

À l'adresse suivante :

Guc jeunes vacances
n°388 rue de la Passerelle
Piscine universitaire
38406 Saint-Martin-d'Hères

Dès réception du dossier, le Guc jeunes vacances vous transmettra une confirmation écrite de l'inscription.

Annulation : à notifier par écrit auprès du Guc jeunes vacances, aucun changement de semaine ne sera accepté.

Remboursement et certificat de présence : auprès du Guc jeunes vacances (se reporter au règlement intérieur à télécharger sur le site).

Tarif Guc jeunes vacances été 2017

Le tarif appliqué varie en fonction des ressources et de la composition de la famille.

Exemple pour un enfant à charge :

Tarif journalier pour les allocataires compris entre 4,12 € et 24,66 €.

Tarif journalier pour les non-allocataires compris entre 4,40 € et 26,33 €.

Minimum à charge :

Quelles que soient les participations des comités d'entreprise : 2 € par jour.

Nombre de places disponibles : 240



Conditions d'admission

ACCUEILS DE LOISIRS

MINI-SÉJOURS

GUC

- 1 Être domicilié ou payer la taxe d'habitation à Saint-Martin-d'Hères.
- 2 Avoir acquitté intégralement les frais de l'ensemble des prestations organisées par la ville en direction des enfants et des jeunes (service petite enfance, accueil vie scolaire et loisirs, Pôle jeunesse).

Pour les personnes n'habitant pas Saint-Martin-d'Hères et ne remplissant pas les conditions d'admission, seuls les enfants ayant fait l'objet d'une dérogation pour être scolarisé en maternelle ou élémentaire dans la commune seront admis.

Fiche de pré-inscription Mini-séjours 2017



Par correspondance uniquement (cachet de la poste obligatoire)

Fiche à compléter et à retourner jusqu'au 10 mai 2017 à l'adresse suivante :

Service accueil vie scolaire et loisirs
MINI-SÉJOURS
44 avenue Benoît Frachon
38400 Saint-Martin-d'Hères

Nom du responsable de l'enfant (ou des enfants)

.....

Prénom

Adresse

.....

Téléphone domicile

Téléphone travail

Mobile mère

Mobile père

Séjour du 1^{er} enfant

Nom

Prénom date de naissance

choix 1 Nom du séjour du au

choix 2 Nom du séjour du au

Séjour du 2^e enfant

Nom

Prénom date de naissance

choix 1 Nom du séjour du au

choix 2 Nom du séjour du au

Séjour du 3^e enfant

Nom

Prénom date de naissance

choix 1 Nom du séjour du au

choix 2 Nom du séjour du au

Vérifier que les choix correspondent bien à la date de naissance de l'enfant.

> Pour les familles de quatre enfants et plus faire copie de la fiche de pré-inscription.

Service enfance
&
Service accueil
vie scolaire
et loisirs

44 avenue Benoît Frachon
38400 Saint-Martin-d'Hères
Contact : 04 76 60 74 51